

Nouvelles brèves

Le chef du Parti progressiste conservateur, M. Joe Clark, a effectué un voyage de douze jours à l'étranger au cours duquel il s'est rendu au Japon, en Inde, en Israël et en Jordanie.

Le Vêtement...une deuxième peau, tel est le titre d'un nouveau livre écrit par trois Québécoises désirant démystifier auprès des jeunes le rôle du vêtement à travers les époques (éditions Appartenance).

Claude Valence, accusé de l'enlèvement de M. Charles Marion, a été acquitté le 3 janvier de quatre chefs d'accusation qui avaient été portés contre lui, soit d'enlèvement, de conspiration, de séquestration et d'extorsion contre M. Marion. Il a été trouvé coupable d'extorsion contre la Caisse populaire de Sherbrooke où travaillait M. Marion. Celui-ci qui avait été enlevé le 6 août 1977, retrouva la liberté 82 jours plus tard après que sa famille eût versé une rançon de \$50 000 aux ravisseurs.

L'Association des banquiers canadiens (ABC) rapporte dans un communiqué qu'en juin 1978 il y avait dans les banques à charte au moins 24 millions de comptes d'épargne privés renfermant quelque \$47,34 milliards. (En 1977, l'on comptait 23,3 millions de comptes et \$43,23 milliards.) Le montant moyen par compte était de \$1 972 contre \$1 854 en 1977 et \$869 en 1968.

Le premier ministre a annoncé en décembre la nomination de M. Nathaniel T. Nemetz au poste de juge en chef de Colombie-Britannique et celle de M. Allan McEachen au poste de juge en chef de la Cour suprême de Colombie-Britannique.

Pendant les neuf premiers mois de 1978, le nombre de touristes européens au Canada a augmenté. Voici les hausses enregistrées: Allemagne de l'Ouest 19 p.c.; Suisse 18,4 p.c.; France 18,9 p.c.; Royaume-Uni 18,1 p.c.; Danemark

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

16,2 p.c.; Pays-Bas 19,1 p.c. et Suède 23,8 p.c. Au cours des neuf premiers mois de 1978, le nombre d'Allemands, de Suisses, de Français, de Britanniques, de Danois, de Néerlandais et de Suédois ayant séjourné plus de vingt-quatre heures au Canada a augmenté respectivement de 15,8; 17,4; 17; 17,1; 10,2; 17,2 et 14,5 p.c.

M. Ed Schreyer, accompagné de sa femme et de ses enfants s'est rendu au début du mois à Londres pour rencontrer la reine Elizabeth.

Le Conseil des gouverneurs a nommé M. David L. Johnston, âgé de 37 ans, au poste de principal et vice-chancelier de l'Université McGill de Montréal. Il succède à M. Robert E. Bell.

Revue de fin... (suite de la page 2)

naire de 42 p.c. en termes réels au cours du second trimestre, et une hausse de 13 p.c. lors du troisième. Tout indique que ce n'est là qu'un début. La demande du consommateur est en hausse continue, les taux d'utilisation des capacités de production augmentent (atteignant même le maximum dans certaines industries) et les milieux d'affaires se montrent de plus en plus confiants. La récente étude des intentions d'investissements effectuée par le ministère de l'Industrie et Commerce indique une croissance réelle des investissements de peut-être 5 p.c. ou plus en 1979...

Emploi

La hausse continue des emplois a constitué l'un des aspects les plus marquants et les plus positifs de l'activité économique canadienne en 1978.

Durant les 11 premiers mois de 1978, l'emploi s'est accru de 3,3 p.c. (318 000 emplois) par rapport à la même période en 1977. Cette situation contraste fortement avec la hausse moyenne de 190 000 emplois observée de 1975 à 1977.

De décembre 1977 à novembre 1978, il s'est créé 371 000 emplois, soit 30 p.c. de plus que durant la même période l'année d'avant.

Le taux canadien de création d'emplois au cours des années 70 a été le plus élevé de tous les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Par exemple, les emplois se sont accrus d'environ 20 p.c. au Canada entre 1970 et 1977, contre 22 p.c. en Norvège, mais l'augmentation

était de 15 p.c. aux États-Unis, 5 p.c. au Japon, 1 p.c. au Royaume-Uni; en République fédérale d'Allemagne la hausse de l'emploi a fléchi de 6 p.c. en 1977 par rapport à 1970.

Malgré tout, la hausse du nombre des emplois en 1978 n'a pas suffi à combler la hausse de la demande, en raison de la hausse continue du taux de participation. En conséquence, le taux de chômage a été, en moyenne, de 8,7 p.c. en 1978, par rapport à 8,1 p.c. en 1977. Il a cependant été marginalement moins élevé durant les derniers mois (8,2 p.c. en octobre et 8,3 p.c. en novembre) qu'il ne l'était au début de l'été, alors qu'il se situait à 8,6 p.c.

Comme il semble que notre croissance économique pourrait encore être légèrement inférieure à notre potentiel en 1979, il est peu probable que la situation en matière d'emploi puisse nettement s'améliorer. Nous devrions tout de même voir s'accroître sensiblement le nombre de nos emplois et, en 1980, le taux de chômage devrait commencer à fléchir.

Prix

Bien que le taux d'inflation ait quelque peu augmenté en 1978, ce ne sont pour ainsi dire que les seuls aliments qui en ont été responsables. L'augmentation des prix dans les autres secteurs a continué de ralentir, et les hausses salariales ont aussi continué de se modérer. Il n'y a pas lieu de croire que les prix des aliments augmenteront aussi sensiblement en 1979, et de plus, la réduction de la taxe de vente fédérale contribuera à ralentir encore davantage l'inflation.

Il n'existe aucune évidence d'une poussée des prix, que ce soit maintenant ou plus tard. On a craint un gonflement des prix et des salaires après la suppression des contrôles, mais il n'en est rien, du moins jusqu'à présent. Si le taux d'inflation continue de diminuer comme nous nous y attendons, les salaires réels ne subiront pas d'érosion et les syndicats ne devraient pas sentir le besoin de demander des hausses salariales pour composer avec l'inflation.

A plus long terme, si le gouvernement peut poursuivre son programme de restrictions, si le secteur privé peut lui aussi comprimer les prix et les salaires et si la Banque du Canada est en mesure de poursuivre le ralentissement de la hausse du volume de la masse monétaire, il est possible que le taux d'inflation continuera de fléchir.